



PROCES-VERBAL DE RÉUNION

COMMISSION CANDIDATURES

En prévision de l'Assemblée Générale Élective de la Ligue de Wilaya de Football de la Wilaya de Tizi-Ouzou, la commission de candidature s'est réunie ce jour 15 Mai 2022 à 16H00 au siège de la ligue pour préparer l'élection du président de la ligue (conformément aux statuts et règlement de la ligue de football) en présence du secrétaire général de la ligue Monsieur LARAB Sadek.

Étaient présents (Commission de candidature) :

Membre	Fonction	Émargement
IDER Amar	Président	
HARROUCHE Djillali	Vice-Président	
IMARAZEN Mokhtar	Membre	
HOUHECHE Arezki	Membre	
LARAB Sadek	Secrétaire Général	

La commission de candidature a programmé les différentes dates relatives à l'élection.

Le Secrétaire Général a rappelé les différents articles des statuts des ligues de wilaya de football et règlement intérieur aux membres de la commissions, à l'effet d'étudier les candidatures à l'élection du président de la ligue.

Notamment l'article 50 des statuts des ligues de wilaya de football à savoir :

1) - le président de la ligue de wilaya de football est élu au scrutin direct et secret et à la majorité simple des voix parmi les membres indépendants de l'assemblée générale.

COMMISSION DE CANDIDATURE

En prévision de l'assemblée Générale électorale de la Ligue de Football de la Wilaya de Tizi-Ouzou, la commission de candidature (réunie ce jour 15-05-2022) informe l'ensemble des personnes concernées les différentes dates de l'opération, à savoir :

- ✓ Dépôt des candidatures : du 16-05 au 22-05-2022 à 16h00
- ✓ Examen des candidatures le : 23-05-2022
- ✓ Notification et affichage des listes le : 23-05-2022
- ✓ Dépôt des recours au plus tard le : 24-05-2022 à 16h00
- ✓ Examen des recours le : 25-05-2022
- ✓ Affichage des listes définitives le : 25-05-2022 à 16h00
- ✓ Assemblée Générale Électorale : **04-06-2022 à 10h00**

NB. Dépôt des candidatures : de 09h00 à 16h00 (de la période indiquée)

* L'imprimé de candidature peut être retiré auprès du secrétariat de la ligue.

(Fiche de candidature - Président 2022).

La réunion a été clôturée à 17h00.

Le Secrétaire Général

LARAB Sadek



Le Président de la commission de candidature

IDER Amar



Assemblée Générale Élective

Élections Partielles du 04/06/2022

Extraits Des Statuts de la ligue de Wilaya

DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU DROIT DE VOTE DE L'ORGANISATION DES
ELECTIONS

Dossier de Candidature :

- Fiche de candidature (à retirer du secrétariat de la ligue)
- 01 photo
- Acte de naissance
- Casier judiciaire
- Justification du niveau de formation (secondaire minimum) justifié soit par des titres soit par l'exercice d'une fonction de responsabilité au sein du secteur public ou privé.
- Conditions d'éligibilité (Statuts ligue de wilaya)

Chapitre I

Des conditions d'éligibilité

Article 46 :

Les candidats aux fonctions de Président ou membres du Bureau de la Ligue de wilaya de Football doivent répondre aux conditions d'éligibilité ci-après :

- *être membre de l'assemblée générale ;*
- *être de Nationalité Algérienne ;*
- *être âgé au minimum de 26 ans ;*
- *jouer de ses droits civils et civiques ;*
- *ne pas avoir subi de sanction sportive grave ;*
- *avoir un niveau de formation (secondaire minimum) justifié, soit par titres, soit par l'exercice d'une fonction de responsabilité au sein du secteur public ou privé ;*
- *avoir exercé des responsabilités dans des institutions ou associations du secteur des sports pendant au moins trois années consécutives ;*
- *ne pas avoir été condamné à une peine infamante privative de liberté.*